

Savoir réaliser un audit fiscal :

Introduction sur les audits, la méthodologie et la rédaction d'un rapport d'audit



Décembre 2018

Sommaire

- I) Objectifs
 - II) Les moments-clés d'un audit fiscal
 - III) La proposition d'intervention
 - IV) Liste des documents à obtenir
 - V) Les modalités d'intervention
 - VI) Le rapport
- Annexes

I) Objectifs

- Identifier les passifs fiscaux latents, soit les principaux risques fiscaux liés à la gestion passée
 - Pourquoi ?
 - Les risques identifiés pourront difficilement conduire à une révision du prix d'acquisition (car ils ne sont que potentiels) mais devront être intégrés dans la garantie de passif
 - S'ils sont très significatifs, il peut devenir difficile d'asseoir la garantie de la garantie de passif (i.e., en général un compte séquestre)
 - Rare risque de « *deal breaker* », c'est-à-dire l'identification d'une problématique suffisamment importante pour menacer la poursuite ou l'aboutissement de l'opération nécessitant les opérations d'audit

I) Objectifs

- Identifier les principaux risques fiscaux via une revue par thème
 - Certains thèmes sont fondamentaux car ils révèlent les risques les plus significatifs
 - Redressements fiscaux antérieurs
 - Opérations exceptionnelles
 - Intégration fiscale
 - Traitement des flux intra-groupe
 - Organigramme du groupe à l'étranger (objectif : détection des entités localisées dans des «paradis fiscaux»)
 - Régimes fiscaux spéciaux
- Les risques doivent être chiffrés si possible et appréciés (low/medium/high level)

I) Objectifs

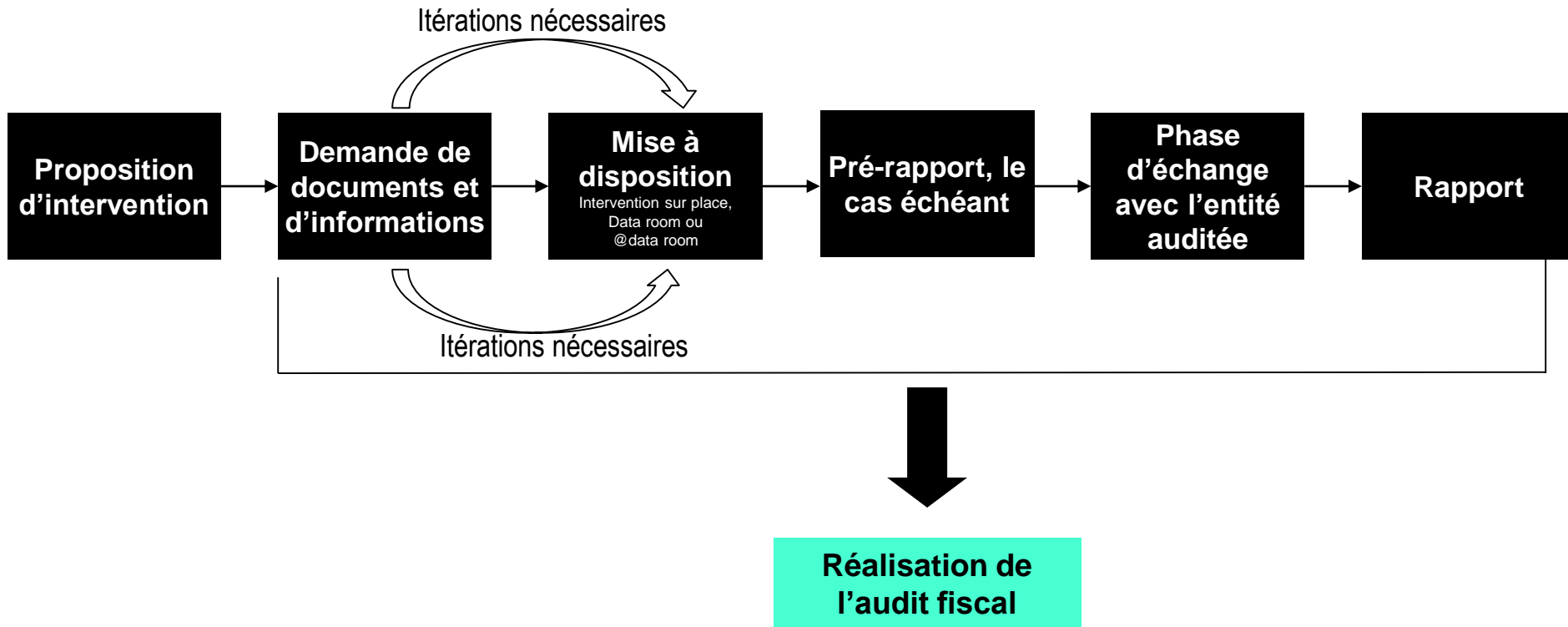
- Identifier les passifs fiscaux latents (plus-values en sursis d'imposition)
 - Pourquoi ?
 - Une distinction doit être faite entre :
 - les plus-values qui deviendront automatiquement imposables lors de l'acquisition (e.g., plus-values dégagées dans l'intégration fiscale qui seront déneutralisées si l'acquisition doit conduire à une rupture du groupe fiscal intégré existant), et
 - les plus-values dont l'imposition éventuelle dépendra de l'acheteur (e.g., plus-value de fusion susceptible d'être imposée en cas de cession de certains éléments d'actif)
 - Les premières sont susceptibles d'avoir un impact direct sur le prix d'acquisition ; les secondes ont rarement d'impact (sauf s'il est prévu dès le départ avec le vendeur que certaines activités seront cédées) mais leur identification permet de mesurer l'IS latent et en conséquence les contraintes liées à d'éventuelles cessions futures d'actifs

I) Objectifs

- Identifier les éléments clés de la gestion fiscale future du groupe acquis
 - Principaux flux intra-groupe
 - Capacité distributive sans frottement fiscal
 - Pourquoi ?
 - Le coût fiscal latent attaché à une distribution de réserves ne pourra probablement pas être utilisé pour négocier à la baisse le prix d'acquisition
 - ➔ Néanmoins, la connaissance des capacités de distribution sans frottement fiscal permet à l'acquéreur d'évaluer le coût des remontées de cash futures
 - Pertes fiscales éventuellement reportées
 - Pourquoi ?
 - La connaissance du montant des pertes permet à l'acquéreur de calculer sa charge d'impôt sur les sociétés future et donc ses projections de cash flows même si l'acquéreur ne paie pas pour l'acquisition de ces déficits fiscaux

II) Les moments-clés d'un audit fiscal

Focus sur la séquence d'un audit d'acquisition



Cf en Annex 1, une vision panoramique d'un processus d'acquisition

III) La proposition d'intervention

- Deux 'angles' d'approche de l'audit fiscal dans le cas d'un processus de cession/d'acquisition
 - L'audit fiscal 'buy-side'
 - L'objectif de la mission consiste en l'élaboration d'un rapport de due diligence fiscale au profit d'un candidat-acquéreur d'une cible
 - L'audit fiscal 'sell-side'
 - L'objectif de la mission consiste en l'élaboration d'un rapport d'audit sur la fiscalité qu'une entreprise commande à son propre sujet et destiné à rassembler un ensemble d'informations fiscales pour être mis à disposition à d'acquéreurs potentiels.

III) La proposition d'intervention

- Structure de la proposition
 - Description des travaux à effectuer
 - Présentation, par thème, des travaux qui seront effectués
 - Revue de la situation fiscale de la société cible (ou du groupe cible)
 - Revue formelle des liasses fiscales
 - Revue des contrôles fiscaux antérieurs et/ou en cours
 - Revue des déficits fiscaux et des moins-values
 - Revue des opérations intra-groupe
 - Revue des opérations exceptionnelles
 - Revue de l'intégration fiscale (le cas échéant)
 - Revue des flux financiers entre les sociétés du groupe (dividendes, intérêts, redevances)
 - Revue de la politique des prix intragroupe
 - Indiquer les limites de la mission, les thématiques exclus

III) La proposition d'intervention

- Structure de la proposition (suite)
 - Pour chaque thème, décrire avec précision les travaux envisagés (revue des documents, revue par entretien uniquement, ...)
 - Préciser les impositions ou obligations fiscales qui seront comprises et couvertes dans l'intervention (IS, TVA, CET, les retenues à la source...)

Prévoir que, le cas échéant, la proposition ne couvrira pas les travaux de structuration

III) La proposition d'intervention

- Structure de la proposition (suite)
 - Conditions de l'intervention
 - Calendrier prévisionnel
 - Equipe impliquée
 - Budget prévisionnel
 - Limitation de responsabilité

IV) Liste des documents à obtenir

- Documents juridiques
 - Y compris pour un audit fiscal, des documents non-directement fiscaux devront être analysés pour en déduire d'éventuelles implications fiscales
 - Exemple: PV de CA, AGO/AGE des 3 dernières années, contrats importants, rapports spéciaux CAC
- Impôt sur les sociétés
 - Liasses fiscales des trois dernières années (ou plus si la société a des déficits reportables)
 - Détail des opérations significatives (cessions de participation, fonds de commerce, fusion,...)
 - Contrats intra-groupe
- Régime d'intégration fiscale
 - Convention d'intégration
 - Évolution du périmètre
 - Liasse d'intégration du groupe

IV) Liste des documents à obtenir

- Contribution Economique Territoriale
 - Déclarations
 - Rôle
 - Régimes/exonérations particulières
- TVA
 - Déclarations TVA
 - Exemples de factures
 - Descriptif des principaux flux / notes internes de procédures
 - Documents spécifiques (options, correspondances administratives, etc.)
 - Détail du calcul du prorata, ou secteurs d'activité
- Notifications de redressements (Cf en Annexe, un tableau destiné à synthétiser les points redressés par la DGFIP)

V) Les modalités d'intervention

- La Data room
 - L'intervention est limitée dans le temps
 - Les documents disponibles sont déterminés par l'entité auditée
 - La reproduction et l'utilisation des documents sont, très souvent, encadrées
 - Assurer l'égalité entre les différents acheteurs potentiels
 - Parfois, l'intervention se déroule à l'extérieur de la société (e.g., cabinet d'avocats, banque d'affaires) ou être dématérialisée (@data room)
- L'accès direct à la cible
 - Intervention nécessairement sur place
 - Intervention non limitée dans le temps
 - Accès direct et complet à tous les documents utiles
 - Possibilité de s'entretenir avec des membres du personnel de la cible

VI) Le rapport

- Structure : Le rapport peut se composer de 4 parties
 1. Tableau de synthèse
 2. *Executive Summary*
 3. Le corps du rapport
 4. Les annexes

VI) Le rapport

1. Tableau de synthèse

- Reprend chaque risque identifié
- Mesure du risque (high/medium/low) et indication d'une estimation chiffrée du risque

2. Executive Summary

- Synthèse opérationnelle du rapport proprement dit

VI) Le rapport

3. Le corps du rapport

- Rappel des travaux effectués
- Détail des conclusions et des risques par thème
 - Revue de la situation fiscale de la société auditée/cible
 - Revue des liasses fiscales (impôt sur les sociétés et contributions additionnelles)
 - Revue des contrôles fiscaux
 - Déficits
 - Opérations intra-groupe
 - Opérations exceptionnelles
 - Capacités de distribution sans frottement fiscal
 - Intégration fiscale (le cas échéant)
 - TVA et CET (selon les termes de la proposition)

VI) Le rapport

4. Les annexes

- Liste des documents obtenus lors de la date room ou de l'intervention sur place
- Organigramme du groupe
 - Informations fiscales clés par entité
 - Etat des déficits reportables et des moins-values à long terme
 - Détail des capacités de distribution en franchise de précompte
 - Principaux contrôles fiscaux en cours

ANNEXE 1: Vision panoramique d'un processus d'acquisition

